



Communiqué de presse

le 2 octobre 2008

Une nouvelle station mixte épandage et épuration pour réduire de 95% le niveau de pollution des eaux usées, un équipement qui s'inscrit dans le cadre d'une approche globale de l'eau et de l'environnement

La société Hénaff (Finistère) vient d'inaugurer une nouvelle station mixte d'épandage et d'épuration biologique d'un équivalent de 6000 habitants. Réalisée en partenariat avec Veolia et le bureau d'études GES elle va permettre de réduire de 95% le niveau de pollution des eaux usées (61 410m³ en 2007) et de limiter la période d'épandage à la seule période estivale, lorsque les terres sont plus sèches. En hiver, le dispositif fonctionnera sous forme de station d'épuration biologique avec retour des eaux épurées dans le milieu naturel (qualité et quantité fixées par la réglementation). Tandis que les boues - peu chargées- seront stockées jusqu'à leur épandage en été. Ce nouvel équipement représente un investissement de plus d'1 million d'euros.

Cet équipement comporte 3 filières , graisses -eaux - boues, avec des dispositifs spécifiques pour les différentes étapes du cycle : dégrillage et tamisage, dégraissage par flottateur à air pressurisé, traitement des graisses par hydrolyse et transformation dans un réacteur biologique de type Carbofil, traitement biologique de l'eau dans un bassin d'aération de 800 à 1000 m³, aération par turbines FUCHS, clarificateur et épaisseur de boues, stockage de celles-ci dans un silo de 550m³, puis en hiver rejet de l'eau purifiée et, en été, épandage des boues sur les terres agricoles (périmètre de 144 ha).

Avec cette nouvelle station ainsi que son système d'alimentation en eau (2 forages et 4 puits sur son site), l'entreprise Hénaff est autonome pour tout le cycle de l'eau. En 10 ans, grâce à l'installation de compteurs dans chaque atelier et la mise en œuvre de bonnes pratiques, sa consommation est passée de 120 000 à 61 000 m³ par an. Depuis 1999, la qualité de l'eau, surveillée en permanence, s'est améliorée. Les taux de nitrates qui se situent entre 40 et 10mg/litre selon les puits restent inférieurs à la norme autorisée (50mg/litre) tandis que les pesticides ont diminué jusqu'en 2003 (en dessous de 500ng par litre). Ces taux de pesticides se sont stabilisés grâce à un plan d'actions avec la commune en particulier.

Hénaff, se situe en droite ligne avec la réglementation européenne et le plan français de mise aux normes prévu d'ici fin 2009 et qui concerne tout spécialement les départements bretons. Rappelons que la filière agricole bretonne représente 7% des terres agricoles nationales mais 50% des élevages de porcs, 50% des élevages de volailles et 30% des bovins.

Caractéristiques de la nouvelle station :

Volume journalier, 340/510m³/j

Charge (demande biologique en oxygène), 470/587,5Kg/j

Capacité, 7833 /9792eh.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

• L'entreprise Hénaff

- * Une entreprise familiale indépendante de 187 personnes qui a fêté ses 100 ans en 2007.
- * Elle est située à Pouldreuzic (Finistère).
- * Elle dispose d'un site industriel et d'un abattoir intégré.
- * En France, elle est leader des pâtés et rillettes appertisés (26,8% de part de marché valeur en 2007).
- * Grâce au savoir-faire acquis avec les appertisés, en particulier la maîtrise de la filière porc, Hénaff met sur le marché français les saucisses fraîches, fabriquées sans colorant, ni conservateur.
- * Elle réalise en 2007 un CA de 49 millions d'euros (+ 9% par rapport à 2006) dont près de 10% à l'export.
- * Elle exporte dans 50 pays en Asie : en Russie, en Afrique, au Brésil...
- * Elle produit 35 millions de boîtes de Pâté Hénaff par an (produit qui fait son succès depuis 1915).
- * Elle est pionnière dans le domaine de la traçabilité des produits et de la maîtrise de la sécurité alimentaire (nom de l'éleveur sur l'étiquette dès 2002- HACCP depuis 1996).
- * Elle a obtenu la certification ISO 9001 « version 2000 » en octobre 2002 et en janvier 2006 les certifications IFS **Niveau Supérieur** (International Food Standard version 4) et BRC (Bristish Retail Consortium).
- * En avril 2008, elle est la deuxième entreprise en France à obtenir l'**agrément USDA** qui va lui permettre d'accéder au marché américain.

• Le développement durable chez Hénaff

Dès 1907, le fondateur Jean Hénaff a le souci d'intégrer son usine dans le paysage. Pas de murs, ni de barrières autour du site ; les bâtiments discrets semblent faire partie des habitations du bourg. Compte tenu du lien étroit entre la Bretagne, le Pays bigouden et l'entreprise, la question environnementale fait partie des préoccupations naturelles et implicites des dirigeants, indépendamment des inquiétudes manifestées par le grand public ces dernières années.

La société Hénaff publie chaque année sa déclaration environnementale consultable par tout un chacun.

Le management de l'environnement chez Hénaff est fondé sur le label européen **ECO-AUDIT**, ainsi que sur la norme **ISO 14 001**.

Cette norme implique l'amélioration des milieux proches (eau, air, paysage), une production la plus « propre » possible (choix et économie d'énergie, réduction des emballages, diminution de la consommation en eau, gestion des déchets), la prévention des pollutions, et la mise en place d'une organisation interne pour atteindre les objectifs.

Ainsi, par exemple concernant les déchets, avec Eco-Emballages et ses fournisseurs de boîtes de conserve en acier, Hénaff allège le poids de ses boîtes et améliore leur taux de recyclage (objectif : 75% de recyclage en 2008).

• L'exemple du Bilan Carbone

En 2007, la société Hénaff a renforcé ses efforts pour limiter ses émissions de gaz à effet de serre. L'état des lieux réalisé sur l'ensemble de l'activité de l'entreprise a mis en exergue les principales sources émettrices : 76% concerne les produits agricoles, 10% les emballages, 6% l'énergie consommée, 2% les déchets, 2% les bâtiments et machines, 2% le déplacement des personnes.

Le ratio Hénaff obtenu est de 4290 Kg équivalent CO₂ par tonne de produits. Une réduction totale de 11% des émissions est envisagée. Dans cette perspective Hénaff a engagé un plan d'actions multisectoriel au sein de l'entreprise (récupération de chaleur, passage aux énergies renouvelables, isolation des bureaux, sensibilisation des équipes et des fournisseurs, ...).

• Historique lié à l'Environnement

1958, construction d'une station d'épuration (physico-chimique)

1974, construction d'une nouvelle station d'épuration (biologique)

1987, remplacement de la station d'épuration par une installation d'épandage des eaux brutes après tamisage et à plus grande capacité

1993, premier audit environnement réalisé par WCI ECO AUDIT

1995, remplacement des chaudières à charbon par une chaudière à gaz et mise en place du tri sélectif

1997, deuxième audit réalisé par CTCPA et le cabinet Arthur Andersen et mise en place du management environnemental pour répondre aux normes ISO 14001 et ECO AUDIT

1999, mise en place d'un système de filtrage de l'eau à charbon actif pour sécuriser la qualité de l'eau.

2007, . 21 mai : l'entreprise reçoit le Trophée de l'Eau à l'initiative de l'Agence de l'Eau Loire- Bretagne,

. réalisation du Bilan Carbone,

. renforcement du chantier développement durable,

. construction d'une nouvelle station mixte d'épandage et épuration des eaux usées.